

# Découverte de feuilles fossiles dans le lac de Neuchâtel, au port de Bevaix

Autor(en): **Jaccard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 88

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259618>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ce qui représente, seulement pour cet espace, un volume approximatif de dix millions de mètres cubes.

La Tour St-Martin, par son altitude, 2913<sup>m</sup>, est à peu près à la limite des neiges éternelles, et, par sa position, à une égale distance du Dôme des Diablerets et du front du glacier de Zanfleuron. L'ablation du glacier a été sensiblement plus considérable en *aval*, où le lapia est maintenant à nu, et en *amont*, c'est-à-dire au sommet, en tenant compte de la progression et de la proportion, elle peut avoir été de 5 à 6 mètres. Si le fait se vérifie, il doit y avoir une différence entre les cotes actuelles et celles qui datent de 30 ou 40 ans en arrière. On pourra alors en inférer, toujours avec des réserves, que les sommités recouvertes d'une calotte de glace et ne dépassant pas 3500<sup>m</sup>, peuvent varier légèrement d'altitude, non plus d'après la marche des périodes glaciaires seulement, mais d'une année à l'autre, selon que les conditions atmosphériques sont plus ou moins favorables.

	Cote anc.	Nouvelle.	Ablation.
Dôme des Diablerets . . . . .	3251 <sup>m</sup>	3246 <sup>m</sup>	5
La Bosse . . . . .	3040 <sup>m</sup>	3036 <sup>m</sup>	4
Wildhorn . . . . .	3268 <sup>m</sup>	3264 <sup>m</sup>	4
Wildstrübel antérieur . . . . .	3266 <sup>m</sup>	3247 <sup>m</sup>	19

Le fait est donc constaté.

Le 15 mars 1882.



## DÉCOUVERTE DE FEUILLES FOSSILES

dans le lac de Neuchâtel, au port de Bevaix,

par M. A. JACCARD, prof.



L'abaissement du niveau du lac de Neuchâtel, si fécond pour les recherches archéologiques, a été non moins favorable aux géologues qui s'attachent à l'étude des phénomènes qui s'accomplissent sous l'influence des causes actuelles. Bien souvent, lorsque nous étions occupés à la recherche des plantes fossiles dans nos gisements tertiaires au Locle, à Rivaz, nous avons

cherché à nous rendre compte de l'ensevelissement des feuilles dont nous trouvions les délicates empreintes dans les couches de calcaire lacustre ou de marne durcie. C'est dire quel plaisir nous a causé la découverte du gisement moderne de Bevaix, dont je me propose de dire quelques mots.

Comme tant d'autres, le petit port de Bevaix a été mis à sec par l'abaissement du niveau du lac. Il a fallu songer à le creuser plus en avant et plus profondément, ce qui a été exécuté l'an dernier. Les matériaux retirés au moment des plus basses eaux furent transportés sur la rive, de façon à relever celle-ci. Ils consistent en un limon calcaire plus ou moins fin, stratifié, devenant blanc par la dessiccation et d'une dureté presque égale à notre calcaire lacustre à feuilles (vulgairement pierre morte) du Locle. De nombreuses paillettes, très fines, de mica brillent, lorsque la roche est humide, mais elles sont moins apparentes lorsqu'elle est sèche. Ce limon absorbe une grande quantité d'eau.

Il ne m'a pas été possible de reconnaître l'épaisseur ni l'étendue de ce dépôt, l'eau ayant recouvert l'emplacement d'où les matériaux ont été tirés.

C'est dans les morceaux non encore décomposés de ce limon durci que j'ai recueilli une trentaine d'échantillons de feuilles carbonisées, pour la plupart très bien conservées, ainsi que des aiguilles de sapin et de pin. Une demi-douzaine d'espèces sont ainsi représentées, parmi lesquelles deux surtout sont abondantes : le Hêtre et le Chêne.

D'autres espèces encore doivent se trouver dans ce gisement qu'il eût été heureux de connaître plus tôt, au moment de l'exécution des travaux. On m'a parlé de feuilles jaunies et non point mûres et carbonisées, comme toutes celles que j'ai recueillies; peut-être pourrai-je encore m'en procurer des échantillons, en m'adressant à la personne, absente du pays dans ce moment, qui doit les avoir conservées. Malheureusement j'ai dû me convaincre que, par la dessiccation, la feuille s'exfolie et tombe en poussière, ne laissant qu'une empreinte dont la netteté laisse beaucoup à désirer. Les nervures primaires seules et les contours sont encore visibles.

Il est évident, à première vue, que nous avons là une flore quaternaire, dont toutes les espèces vivent encore dans le voisinage. Il serait cependant intéressant de savoir si le dépôt s'est formé avant, pendant ou après la période préhistorique.

Pour ma part je le crois ancien et non contemporain, en me basant sur le durcissement du limon à la dessiccation, sur la profondeur de quatre mètres au-dessous du niveau du lac avant l'abaissement et enfin sur le fait qu'on n'a pas encore observé de dépôt de nature semblable sur le bord de nos lacs. J'avais toujours compris l'ensevelissement des feuilles dans les couches sédimentaires comme s'étant opéré sur les rives au niveau de la nappe liquide, surtout lorsque ces feuilles sont disposées régulièrement, dans le sens de la stratification.

On me dit que ce dépôt s'opère tout aussi bien dans les profondeurs, aussi me garderai-je bien de soutenir mon opinion qui n'est appuyée sur aucune observation positive.

J'allais oublier de signaler la présence d'une grande quantité de carapaces de Cypris dont l'espèce sera sûrement déterminée à première vue par ceux de nos confrères qui s'occupent de zoologie. Des Lymnées, des Planorbes et des opercules de Gastéropodes me sont aussi apparues et je ne doute pas que des recherches persévérantes amèneraient la découverte d'une faune assez intéressante.

Cette découverte m'en a rappelé une autre, faite il y a une dizaine d'années, non loin de là, au Châtelard de Bevaix, c'est-à-dire à 35 ou 40 mètres au-dessus du lac, d'un limon analogue renfermant des aiguilles de sapin et des coquilles de Paludines. Je signalerai encore un gisement de craie calcaire, friable, d'un mètre d'épaisseur, avec des Paludines. Je me propose, dès que les circonstances me le permettront, de revoir ces gisements et de les étudier plus sérieusement et, si vous voulez bien me le permettre, de vous entretenir des observations que j'aurai pu recueillir.

En attendant, je le répète, je crois qu'il est important de ne pas négliger les occasions qui se présentent d'observer les dépôts de ce genre, malgré leur formation récente et l'identité de leurs débris fossiles avec la faune et la flore actuelles. C'est par ce moyen que nous pourrions initier les élèves de nos établissements d'instruction publique et la population en général à la connaissance des phénomènes géologiques anciens auxquels notre pays doit son origine et ses caractères orographiques.

